



Communiqué de presse

des syndicats CFDT construction et bois de Normandie

Les olympiades des métiers du Bâtiment vont se dérouler à Caen cette semaine. Belle vitrine que sont ces olympiades pour la profession notamment en matière de formation par l'apprentissage.

Tout le monde est d'accord pour dire que les formations dans nos Branches sont des formations de qualité : les compétences développées par les apprentis durant ce concours en seront la plus belle preuve.

Mais ces olympiades cachent une dure réalité, les difficultés de recrutement dans nos professions, difficultés liées à la fois à la pénibilité des travaux du Bâtiment mais aussi et surtout par **la dure réalité des salaires pratiqués dans la profession**.

Le patronat du Bâtiment, toutes organisations confondues, va se réjouir de ces olympiades et porter haut les couleurs de la profession, alors qu'il y a une semaine au cours de négociations paritaires annuelles sur les salaires du Bâtiment, il a montré son vrai visage en limitant en dernière proposition les augmentations salariales à 1,8% alors que l'augmentation du coût de la vie a progressé de 2,2% en 1 an.

Les salariés de la Basse Normandie font les frais d'un tassement de leurs rémunérations (pour ne pas dire Gel) afin de permettre un rattrapage des salaires hauts Normands.

La CFDT depuis l'apparition de ce problème a toujours été force de proposition. Il y a 4 ans, il était déjà question d'un rattrapage sur 3 années et le patronat vient de nous resservir cette année le même étalement de ce rattrapage. (1,8% pour les salaires de basse Normandie + 1/3 de la différence pour les salaires de Haute Normandie).

Comble de cynisme quant au fait d'attirer davantage de jeunes dans nos professions, le patronat décide, suite à l'application de la nouvelle convention collective du Bâtiment de geler l'augmentation des indemnités de petits déplacements. La situation sur les transports, actualité oblige, n'est sans doute pas assez tendue pour qu'une évolution de l'indemnisation des transports soit proposée.

La CFDT Construction Bois de Normandie demande au patronat de revenir sur sa position concernant les indemnités de transport et de trajet en alignant l'augmentation sur des salaires.

Nous posons clairement la question suivante :

Il y a un problème entre le discours et les actes du Patronat du Bâtiment.

Les olympiades sont une Belle Vitrine pour le Bâtiment et notre Région. La CFDT Construction Bois n'exclue pas d'y intervenir pour exprimer le ras le bol des salariés du bâtiment face à l'inertie des organisations patronales.

Contact ;

BAIRI Samir, secrétaire général

samir.bairi@construction-bois.cfdt.fr

0672530884

ROYAL Patrick, coordinateur union regional

Coord.normandie@construction-bois.cfdt.fr

0612531165

LEBOURGEOIS Yves, syndicat CFDT de la manche

yves.lebourgeois@wanadoo.fr

0632670765